

Caisse de compensation

# Plus de 3,1 milliards de DH d'impayés sur le gaz et le sucre



Le budget consacré à la compensation cette année est fixé à 23 milliards de DH.

**Au 31 octobre 2015, le gouvernement a économisé en un an plus de 5,7 milliards de DH sur le gaz butane et le sucre consommé et importé. Même les impayés sont en baisse. À fin novembre, ils atteignent 3,137 milliards de DH, soit 41% de moins.**

**L**e gouvernement est en voie de dépasser son objectif de réduction des dépenses de compensation en 2015. La charge n'a atteint que 9,654 milliards de DH à fin octobre, alors que le budget consacré aux subventions cette année est fixé à 23 milliards de DH (y compris la subvention de la farine nationale de blé tendre). Celui-ci s'élève à plus de 30 milliards de DH, si l'on inclut les mesures d'accompagnement de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et du secteur du transport.

Cette évolution favorable est le résultat de la suppression totale de la subvention accordée aux produits pétroliers (le Super, le gasoil, le Fuel N° 2 et le Fuel ONEE), mais aussi de la baisse sensible de la facture relative au gaz butane que le gouvernement continue de subventionner à côté du sucre.

Ainsi, la facture de compensation pour les 10 premiers mois de l'année représente les dépenses de subvention du gaz butane et du sucre uniquement (selon les dossiers reçus par la Caisse à fin novembre).

Au 31 octobre, la charge liée au gaz butane a pratiquement été divisée par deux, baissant à 7,2 milliards de DH contre plus de 12,8 milliards pour la même période de 2014. La charge liée à la consommation du gaz butane a atteint 6,547 milliards de DH, contre 12,167 milliards en 2014 pour la même période, soit une baisse de 46%. Cette chute est due notamment au recul des prix de subvention unitaire de 47%. À noter que plus de 84% de la subvention du gaz butane concerne la bonbonne

de 12 kg contre 16% pour celle de 3 kg. En outre, la charge de compensation relative au transport du gaz butane s'est établie à 218 millions de DH enregistrant une hausse de 2% par rapport à fin octobre 2014. En ce qui concerne les importations du gaz butane, le montant de la charge y afférente est de 454 millions de DH contre 492 millions un an plus tôt.

Pour ce qui est de la compensation du sucre consommé et importé, elle s'élève à 2,435 milliards de DH. À noter que la charge de compensation du sucre concerne la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2015.

Globalement, en comparant uniquement les données liées au gaz butane et au sucre, le gouvernement a économisé plus de 5,7 milliards de DH par rapport à fin octobre 2014 où la charge de compensation s'était établie à 15,365 milliards de dirhams, à périmètre égal. Si l'on ajoute la facture des produits pétroliers de l'année dernière, les économies dépasseraient les 14 milliards de DH. Il faudra attendre début 2016 pour disposer des chiffres définitifs, qui engloberont aussi les données de la subvention de la farine nationale de blé tendre ainsi que la charge relative aux mesures d'appui à l'ONEE et d'accompagnement au secteur du transport.

Par ailleurs, le paiement de la subvention relative aux produits du gaz butane et du sucre a porté sur 12,636 milliards de DH au terme des onze premiers mois de l'année 2015, contre 30,870 milliards l'année dernière, soit une réduction de 59%. En outre, les créances dues à fin novembre aux opérateurs du gaz butane et du sucre ont atteint 3,137 milliards, dont 1,762 milliard pour le gaz butane et 1,375 milliards pour le sucre. Comparées à la même période de l'année dernière, les créances dues sont en baisse de 41%. ■ **Moncef Ben Hayoun**

Au 31 octobre, la charge liée au gaz butane a pratiquement été divisée par deux, s'établissant à 7,2 milliards de DH.